

Questions orales

Je demande au ministre des Finances de se rappeler qu'en 1980, lorsqu'il a pris les rênes du ministère de l'Énergie, l'Alberta avait le taux de chômage le plus bas du pays et l'un des plus bas au monde, en fait. Or, en quatre ans, sa politique a créé un taux de chômage record. Il se targue d'avoir mis en œuvre des programmes de création d'emplois et d'avoir affecté d'énormes sommes à la création directe d'emplois. Peut-il nous dire pourquoi les crédits affectés à la création directe d'emplois sont répartis entre les diverses circonscriptions en fonction des taux de chômage de 1980-1981 plutôt que du taux de chômage actuel?

● (1450)

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais rappeler au député que depuis le début de l'année, 74,000 nouveaux emplois ont été créés au Canada, dont 23,000 au cours du dernier mois seulement. Si mon collègue y réfléchissait il s'apercevrait que ces chiffres montrent que beaucoup d'emplois sont créés.

Pour en revenir à la situation dans sa province, je voudrais lui rappeler qu'encore la semaine dernière, nous avons annoncé que nous apporterions une aide importante à un projet de valorisation en Saskatchewan, auquel participeront l'Alberta et la Saskatchewan. Ces deux provinces profiteront énormément de ce projet.

En ce qui a trait à la situation énergétique en général, je dois rappeler à mon collègue ce qui se passe dans le monde et plus particulièrement aux États-Unis. S'il se donnait la peine de vérifier les chiffres pour l'Oklaoma, le Texas et un certain nombre d'autres États américains, il s'apercevrait que depuis deux ans on assiste à un fléchissement des activités dans le secteur énergétique. Il s'apercevrait, par exemple, qu'au Canada, en proportion, le nombre de forages pétroliers augmente plus rapidement qu'aux États-Unis. Il se rendrait compte également que l'année dernière, la part des recettes allant à ce secteur au Canada a été la même qu'en 1979, ce qui correspond à plusieurs milliards de plus. Depuis un an, le secteur énergétique profite énormément des programmes énergétiques du gouvernement.

M. Hawkes: Monsieur le Président, aucun des États américains mentionnés n'a un taux de chômage de 12 p. 100. A l'heure actuelle, le nombre de travailleurs aux États-Unis est supérieur à ce qu'il était il y a quatre ans alors qu'au Canada, c'est l'inverse. La situation est attribuable au gouvernement et non pas à la paresse des Canadiens.

ON DEMANDE DE MODIFIER LA FORMULE

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, pourrait-on répondre à ma question? En ce qui a trait à la création directe d'emplois, le gouvernement utilise une formule en vertu de laquelle on tient compte de taux d'excédent de main-d'œuvre basés sur des données qui remontent à avril 1979. Or, nous sommes en 1984. La formule permet de donner davantage, à des fins électorales, aux circonscriptions libérales

et elle crée deux classes de chômeurs. Le gouvernement pourrait-il modifier cette formule, afin que les chômeurs qui vivent dans des circonscriptions conservatrices aient les mêmes chances que les autres d'obtenir un emploi? Tout ce que nous demandons, ce sont des chances égales pour tous.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, étant donné les insinuations contenues dans la question du député, je ne crois pas qu'elle mérite même qu'on y réponde. Nos vis-à-vis brandissent constamment des chiffres de Statistique Canada, en affirmant qu'ils ont été établis par cet organisme indépendant, pour attaquer le gouvernement. Or, maintenant, le député prétend que Statistique Canada favorise les libéraux. Il serait bon que les conservateurs décident une fois pour toutes ce qu'ils entendent faire ou ne pas faire.

LES JEUNES EN CHÔMAGE—ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE PRENDRE DES MESURES

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Comme nous le savons tous, le premier ministre a représenté admirablement bien le Canada à l'étranger.

Des voix: Bravo!

M. Darling: Il faut rendre à César ce qui est à César. Toutefois, nous nous efforçons de faire comprendre au premier ministre et au gouvernement l'importance du chômage parmi les jeunes. Il y a 800,000 jeunes en chômage. Ils tentent de se trouver un emploi mais en vain. Je me demande si, durant ses quelques derniers jours au pouvoir, le premier ministre voudrait bien accorder la priorité au chômage parmi les jeunes Canadiens, surtout à un moment où ils quittent les écoles secondaires et les universités pour se trouver un emploi. Je suis persuadé qu'il est conscient de la gravité des problèmes que ces jeunes doivent affronter.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, il s'agit d'une question très grave et de nombreuses réponses données aujourd'hui révèlent que le gouvernement est tout à fait conscient du problème et qu'il fait tout son possible pour secourir les jeunes chômeurs. A la première question qui m'a été posée aujourd'hui, j'ai répondu, sauf erreur, que 95 p. 100 des fonds alloués au programme d'emploi d'été pour les jeunes ont déjà été affectés. Le député se rendra compte que non seulement le gouvernement est conscient du problème, mais qu'il tente d'y remédier.

LA SOLUTION

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, je sais gré au ministre de son intérêt. Je me demande si la seule solution à ce problème général ne serait pas pour les jeunes Canadiens d'attendre jusqu'à ce que notre chef, qui peut résoudre ces problèmes, accède au pouvoir?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, si c'est la seule solution, que Dieu vienne en aide à ces pauvres jeunes.